

**Assemblée générale
Conseil économique et social**Distr. générale
4 avril 2000
Français
Original: anglais**Comité préparatoire de la session
extraordinaire de l'Assemblée générale
qui sera consacrée en 2001 au suivi
du Sommet mondial pour les enfants**
Première session de fond
New York, 30 mai-2 juin 2000**Fonds des Nations Unies
pour l'enfance****Conseil d'administration**
Session annuelle de 2000
22-26 mai 2000
Point 4 de l'ordre du jour provisoire***Les nouveaux problèmes des enfants au XXIe siècle***Résumé*

Dans sa résolution 54/93 du 7 décembre 1999, l'Assemblée générale prie le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) de participer au processus de préparation de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée en 2001 au suivi du Sommet mondial pour les enfants. Au paragraphe 9 de la résolution, elle prie le Secrétaire général, avec le concours de l'UNICEF, d'aider le Comité préparatoire à faire un apport de fond au processus préparatoire et à la session extraordinaire, notamment un rapport sur les questions nouvelles. Le présent rapport analyse les nouveaux problèmes des enfants au XXIe siècle et propose des mesures à prendre en leur faveur.

Le présent rapport examine les progrès réalisés pour améliorer la situation des enfants depuis la tenue du Sommet mondial en 1990 et fait fond des enseignements tirés au cours de la décennie écoulée. Il examine les principaux défis auxquels font face les enfants : l'aggravation de la pauvreté et des inégalités; la prolifération des conflits et de la violence; la propagation meurtrière du VIH/sida; et la discrimination continue, en particulier à l'égard des femmes et des filles. Le rapport estime que de grands progrès en développement humain sont possibles dans l'espace d'une seule génération si la communauté mondiale s'engage dans trois domaines fondamentaux : le meilleur départ possible pour les enfants dans leurs premières années; une éducation fondamentale de bonne qualité pour chaque enfant; et un environnement favorable pour les adolescents qui mettent en valeur leurs capacités.

* E/ICEF/2000/9.

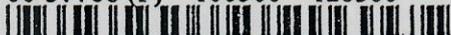


Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-7	4
A. Session extraordinaire de l'Assemblée générale.....	4-7	4
II. Transformations dans le monde depuis 1990.....	8-32	5
A. Évolution de la pensée au sujet du développement.....	8	5
B. Les enfants au centre.....	9-11	5
C. Changements sociaux, politiques et économiques	12-16	6
D. La situation des enfants et des adolescents	17-32	7
III. Bilan de l'expérience acquise.....	33-39	10
A. Services sociaux de base universels.....	34-36	10
B. Développement centré sur l'homme.....	37-39	10
IV. Problèmes d'avenir	40-62	11
A. Pauvreté	41-45	11
B. Conflits armés et autres types de violence.....	46-51	12
C. Discrimination	52-54	12
D. VIH/sida.....	55-56	13
E. Création d'un environnement propice	57-60	13
F. Renforcement de la participation	61-62	14
V. Futures initiatives en faveur des enfants	63-88	14
A. Un bon départ dans la vie pour tous les enfants	66-73	15
B. Une bonne éducation de base pour tous les enfants	74-81	16
C. Permettre à tous les adolescents de se développer et de participer à la société qui est la leur	82-88	18
VI. Réaliser des progrès sensibles en matière de développement humain en une seule génération.....	89-93	20

Liste des figures

1. L'écart croissant entre les pays riches et les pays pauvres	21
2. Le sous-investissement dans les services sociaux de base	22
3. Le déclin de l'aide (part de l'APD dans le PIB combiné).....	22

dinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée en 2001 au suivi du Sommet mondial pour les enfants », qui prévoyait que la session extraordinaire aurait lieu en septembre 2001. La résolution décrivait également le processus préparatoire de la session extraordinaire et créait un comité préparatoire à composition non limitée pour diriger ce processus. La résolution 54/93 demandait également à l'UNICEF d'apporter son concours au Secrétaire général pour aider le Comité préparatoire à fournir un apport de fonds au processus préparatoire, et à la session extraordinaire. L'UNICEF a été prié d'établir le présent rapport consacré aux nouveaux problèmes à titre d'information en vue des délibérations de la première session de fonds du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale en 2001.

II. Transformations dans le monde depuis 1990

A. Évolution de la pensée au sujet du développement

Le développement peut être considéré ... comme un processus permettant d'étendre les vraies libertés dont bénéficient les êtres humains... Malgré des améliorations sans précédent de la richesse globale, le monde contemporain refuse des libertés élémentaires à un grand nombre, peut-être même à une majorité, de personnes.

Amartya Sen¹

8. Les 20 dernières années ont vu une convergence de la philosophie en matière de développement en faveur du rôle central des droits de l'homme comme norme du développement humain, en mettant l'accent sur la réponse aux besoins fondamentaux et sur le développement des capacités humaines comme indicateurs de base du développement d'une nation. Cette approche envisage l'amélioration du bien-être des personnes et l'accroissement des choix qui leur sont proposés comme objectif central de développement². Dans le cadre de cette approche, des indicateurs macroéconomiques comme le produit national brut (PNB) sont considérés comme des composants essentiels du développement centré sur l'être humain, et non comme des objectifs du développement lui-même. Le mouvement féministe et d'autres mouvements visant à mettre un

terme à la discrimination et à protéger les groupes vulnérables, tant au niveau mondial que local, ont permis de maintenir l'accent mis sur les personnes.

B. Les enfants au centre

9. Le point de départ des stratégies internationales de développement qui insistent sur un développement humain équitable est de toute évidence les droits et le bien-être des enfants. Ce sont le développement individuel et la contribution sociale des enfants qui façonnent l'avenir du monde et c'est par les enfants qu'il est possible de rompre les cycles intergénérationnels de pauvreté, de discrimination et d'exclusion. Cette thèse figure parmi les principes de la Convention relative aux droits de l'enfant; elle a inspiré le Sommet mondial pour les enfants; et est à l'origine du principe mondial « Les enfants d'abord » qui sert à orienter les politiques, l'affectation des ressources et les activités de programmes. Autre élément essentiel dans le domaine des droits et du bien-être des enfants, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1979 et entrée en vigueur en 1981. Ensemble, ces deux traités établissent des normes universelles par rapport auxquelles il est possible d'évaluer les politiques et stratégies élaborées en faveur des femmes et des enfants, de définir des objectifs et de mesurer les progrès accomplis.

10. Les principes des deux conventions sont réaffirmés dans de nombreux programmes d'action et déclarations adoptés lors de conférences internationales organisées dans les années 90. La Déclaration et le Programme d'action de Vienne, adoptés en 1993 lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, insistent sur la nécessité de protéger les enfants dans diverses circonstances dangereuses et consacrent une section aux droits des enfants. La Conférence internationale sur la population et le développement de 1994 a fixé de nouvelles normes pour la santé en matière de procréation des femmes et des filles. Le rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de 1995 appelle à la promotion et à la protection de tous les droits fondamentaux des femmes et des filles et consacre une section à la petite fille. Le Sommet mondial pour le développement social de 1995 compte de nombreux renvois aux articles et principes de la Convention relative aux droits de l'enfant, réaffirmant le droit à la santé, à l'éducation, à la nutrition, à l'assainissement et

doublé leur capital net qui s'élève aujourd'hui à plus de 1 000 milliards de dollars³ (voir figure 1).

16. Dans les années 90, la démocratie, la prise de conscience des droits de l'homme et le respect de ces droits – généralement considérés comme des préalables à un développement socioéconomique durable – ont gagné du terrain. De plus en plus, les organisations de défense des droits de l'homme, les associations locales et les organisations non gouvernementales exigent des gouvernements qu'ils fassent preuve de transparence et qu'ils rendent des comptes. On demande avec insistance aux entreprises privées d'assumer une certaine responsabilité sociale. Des organisations de la société civile bien structurées et dynamiques sont devenues d'importants partenaires dans la vie sociale et politique des nations et aussi sur la scène internationale. Des associations d'enfants jouent un rôle grandissant au sein de leur société. En Colombie, par exemple, le Mouvement des enfants pour la paix a mobilisé un tiers de la population du pays âgée de 7 à 18 ans pour voter en faveur des droits à la survie, à la paix, à la famille et à la protection contre les mauvais traitements, incitant leur pays à redoubler d'efforts pour mettre un terme à la violence. Dans les plans de développement, l'élaboration des budgets et les dispositions fiscales, les gouvernements et les responsables commencent à tenir compte des risques qui pèsent sur l'environnement. Cette évolution ouvre de nouvelles perspectives dans les domaines du renforcement de la démocratie et de la réduction des disparités, de la pauvreté et de l'exclusion sociale, tout en favorisant la réalisation durable des droits de l'enfant et du développement humain.

D. La situation des enfants et des adolescents

Évolution

17. La situation des enfants et des femmes s'est considérablement améliorée dans le monde au cours de la décennie écoulée. Si l'on excepte deux gouvernements, tous les autres, soit 191, ont ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant. Entre 1990 et 2000, le nombre des États qui ont ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes est passé de 98 à 165. On prend davantage conscience du fait que les droits et le bien-être des femmes revêtent une importance déterminante à la fois pour le développement humain et pour la réali-

sation des droits des enfants. Plus que jamais, il est évident que les inégalités manifestes entre les sexes, notamment dans les domaines social, économique et civique, ne se traduisent pas seulement par un refus de reconnaître les droits individuels des filles et des femmes; elles entravent aussi l'expression du potentiel humain dans son ensemble.

18. L'adoption généralisée des deux Conventions et leurs systèmes de rapports ont contribué à mieux recentrer les questions relatives aux enfants et aux femmes dans les débats publics et politiques. De nombreux États ont accepté les obligations qui en découlaient vis-à-vis des enfants et des femmes et ont amendé en conséquence les lois, les politiques, les procédures et l'affectation des ressources. Par exemple, par le biais de dispositions législatives récentes, le Japon a interdit la prostitution des jeunes de moins de 18 ans. En 1995, la Chine a promulgué une loi reconnaissant à tous les citoyens, sans distinction d'ethnie, de race, de sexe, d'âge, de profession ou de religion, le droit à l'éducation. Des dispositions législatives concernant spécifiquement les enfants ont été adoptées et promulguées dans de nombreux pays, dont le Botswana, le Honduras, le Kenya, la République dominicaine et le Royaume-Uni. Pour leur part, l'Afrique du Sud, l'Angola, le Brésil, l'Éthiopie, le Népal, la Norvège, l'Ouganda, le Paraguay et le Togo ont amendé leur Constitution pour intégrer au cadre juridique de leur pays la Convention relative aux droits de l'enfant. En Afrique du Sud et dans plusieurs autres pays, les autorités réorganisent le système de justice pour mineurs, en s'employant à traduire les enfants devant des tribunaux pour enfants plutôt que devant le système de justice pénale.

19. On dispose de meilleures données, ventilées par sexe et par âge, pour évaluer et observer la situation des enfants et des femmes. Ce qui, dans la Déclaration du Sommet mondial pour les enfants de 1990, apparaissait comme une vague référence aux « enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles » a, depuis, été reconnu comme l'incapacité des sociétés de protéger les enfants et les adolescents de facteurs de risques complexes. On s'attache désormais à donner tout son sens au principe de l'universalité des droits, qui se traduit notamment par le droit de tous les enfants à l'alimentation, aux soins de santé, à l'éducation de base, à la justice et à l'égalité. L'affirmation de ces principes d'égalité et d'universalité a permis de mieux faire valoir, dans de nombreuses stratégies nationales

22,5 millions chaque année – ont 40 fois plus de chances de mourir au cours du premier mois de leur vie que les enfants ayant un poids normal. Ceux qui survivent risquent de rester rachitiques à vie.

26. Environ 585 000 femmes meurent chaque année de causes liées à la grossesse et 50 millions souffrent de blessures ou d'incapacités permanentes en raison de problèmes de santé survenus pendant leur grossesse ou à la suite d'un accouchement difficile. Les problèmes de santé survenus pendant la grossesse sont l'une des causes principales de mortalité chez les jeunes femmes de 15 à 19 ans, et les enfants de jeunes mères risquent davantage que les autres de souffrir d'insuffisance pondérale à la naissance et de mourir avant d'avoir atteint l'âge d'un an.

27. La pratique de l'allaitement maternel se répand considérablement dans certains pays tels que le Brésil, la République islamique d'Iran et la Zambie, depuis le lancement de l'initiative Hôpitaux amis des bébés et d'autres initiatives visant à protéger, appuyer et promouvoir l'allaitement maternel, mais elle continue à perdre du terrain dans de nombreux pays. L'UNICEF estime qu'en 1999, 44 % seulement des nouveau-nés du monde entier étaient nourris exclusivement au sein maternel au cours des trois premiers mois de leur vie. Seuls 20 pays ont adopté des lois incorporant toutes les dispositions du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, qui invite les fabricants et les distributeurs de ces substituts à ne pas en fournir gratuitement ou à faible coût à des organismes de santé publique.

28. L'accès à l'enseignement primaire – en particulier, pour les filles et d'autres groupes exclus – ne progresse pas au même rythme que l'accroissement démographique. Quelque 130 millions d'enfants, dont 60 % de filles, ne bénéficient d'aucun enseignement primaire et la qualité de l'enseignement dispensé aux enfants scolarisés ne s'est pas beaucoup améliorée. Dans les pays en développement, en particulier, les programmes scolaires ne sont pas adaptés aux besoins des enfants, les enseignants sont mal rémunérés, la supervision et la formation sont insuffisantes, le milieu scolaire n'est pas propice à l'apprentissage et le taux d'abandon des études est élevé, ce qui entraîne une perte de ressources humaines et financières. Dans de nombreuses régions où la quasi-universalité de l'accès à l'enseignement primaire est acquise, il faut en moyenne neuf ans à un enfant pour arriver au terme des six années du cycle de ce type d'enseignement.

29. Au moins 250 millions d'enfants de 5 à 14 ans travaillent dans des conditions relevant de l'exploitation. D'autres enfants, dont on ne connaît pas le nombre, essentiellement des filles, travaillent de longues heures chez eux tous les jours; ils n'ont pas le temps d'aller à l'école et ne sont pas encouragés à y aller.

30. Environ 1,4 milliard de personnes ne disposent toujours pas d'eau potable et, parmi celles qui en disposent, des millions doivent se la procurer à des sources très éloignées de leur habitation. Certaines études montrent que plus ces personnes – généralement, des filles et des femmes – doivent aller loin pour chercher de l'eau, moins elles en utilisent et moins elles peuvent apporter de soins à leur hygiène. Plus intolérable encore, peut-être, est le fait que 2,5 milliards de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à des moyens d'assainissement adéquats. Si des mesures ne sont pas prises rapidement, ce chiffre dépassera les 4,5 milliards au cours des 20 prochaines années. La plupart des personnes concernées vivent dans les zones rurales des pays en développement, où moins d'un cinquième de la population a accès à des moyens d'assainissement, mais à l'avenir, ce seront surtout les pauvres des grandes villes qui seront touchés.

31. Un peu partout dans le monde, les réserves de nappes phréatiques diminuent parce qu'on les exploite à l'excès à des fins agricoles et industrielles. L'insuffisance de la qualité de l'eau est un problème de plus en plus grave et répandu. La pollution des sources de surface et des sources souterraines par des pesticides et des produits industriels pose des problèmes et la salubrité des ressources en eau est de plus en plus souvent compromise par des contaminants tels que le fluo et l'arsenic. Pour des millions d'enfants pauvres, la conjugaison de facteurs tels que l'insuffisance de l'alimentation, le manque d'eau potable et d'autres moyens d'assainissement sûrs et l'insuffisance de l'accès à des services sanitaires est fatale.

32. Enfin, les facteurs sociaux et culturels de la discrimination qui frappe les femmes et les enfants restent très agissants et les valeurs et les comportements discriminatoires à l'égard de ces derniers n'ont guère évolué.

culier – ne participeront pas à la planification, à l'exploitation et à l'entretien des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Une des tâches primordiales des pouvoirs publics est de trouver un moyen efficace d'associer les femmes et les jeunes aux programmes visant à assurer leur mieux-être.

38. Selon des indications recueillies récemment, les modes de prévention les plus efficaces contre le VIH/sida ont été retrouvés notamment au Sénégal, en Thaïlande, en Ouganda et en Zambie où des stratégies multiformes accompagnées d'un message systématique ont été utilisées et où des volets spéciaux sur le VIH/sida ont été incorporés aux programmes d'enseignement général. Le simple fait de fournir aux populations des informations sur le VIH/sida ne suffit pas. Pour être efficace, il faut que la campagne de sensibilisation s'appuie sur des éducateurs dotés des ressources financières et des compétences nécessaires et soit axée sur les comportements, les valeurs et les connaissances psychosociales, notamment la prise de décisions et le contact.

39. L'expérience montre qu'il appartient avant tout aux pouvoirs publics d'assurer aux couches déshéritées les services sociaux de base, notamment le droit à des services d'enseignement fondamental et de soins de santé primaires. Ils doivent également prendre l'initiative d'effectuer les réformes juridiques et administratives nécessaires; d'établir la primauté du droit; et de créer les conditions favorables à l'instauration de l'égalité, à la participation, à la paix et à la sécurité. En somme, ils doivent s'engager à créer les structures nationales leur permettant de rendre compte de leur gestion, ce qui crée un espace favorable à des initiatives de la société civile et à la participation des collectivités à la prise de décisions qui touchent leur vie.

IV. Problèmes d'avenir

40. L'humanité se heurte à d'énormes difficultés à l'aube du XXI^e siècle. La pauvreté s'accroît dans le monde et l'écart entre riches et pauvres ne cesse de se creuser; les conflits et la violence prolifèrent; le VIH/sida se propage dangereusement; et la discrimination continue de se manifester sous diverses formes, notamment à l'égard des femmes et des filles. Il faut que des mutations en profondeur interviennent dans toutes les sociétés pour que le respect des droits de l'enfant puisse être assuré et qu'un ordre éthique mon-

dial en faveur des enfants et des adolescents puisse s'instaurer.

A. Pauvreté

Tandis que 1 500 milliards de devises sont échangés chaque jour sur les marchés mondiaux, plus de 1,2 milliard d'habitants de la planète, dont plus de 600 millions sont des enfants, vivent avec moins d'un dollar par jour.

La situation des enfants dans le monde 2000⁷

41. Les enfants sont les plus touchés par la pauvreté qui ne saurait être déterminée uniquement par des indicateurs économiques. La pauvreté a un effet débilissant sur les esprits et les corps des enfants, perpétuant ainsi la marginalisation sociopolitique, la malnutrition, la mauvaise santé et le manque de possibilités d'obtenir une éducation et de gagner sa vie. Pour enrayer ce cycle qui se perpétue de génération en génération, il faut que tous les enfants aient accès à des services sociaux de base de qualité et puissent être impliqués, apprendre et grandir comme des enfants. Dans les pays en développement, ces services sont essentiels à la survie et au développement des enfants issus de milieux déshérités. Pourtant, la plupart d'entre eux n'investissent pas assez dans ces services.

42. Le lourd fardeau de leur dette extérieure en est l'une des causes. Les deux tiers des pays ayant fait l'objet en 1998 d'une étude de l'UNICEF et du Programme des Nations Unies pour le développement consacraient plus de ressources au service de leur dette extérieure qu'aux services sociaux de base, et dans certains cas, trois à cinq fois plus. C'est non seulement moralement injuste, mais économiquement insensé⁸, que des millions d'enfants n'aient pas accès à une éducation de base, à des soins de santé primaires, à une alimentation suffisante et à de l'eau potable⁹ (voir figure 2).

43. L'Initiative en faveur des pays lourdement endettés, lancée en 1996, tente de remédier au problème de la dette, mais sa mise en oeuvre a été extrêmement lente. Pour que la nouvelle initiative réussisse, les pays industrialisés et les institutions financières internationales doivent consacrer des ressources supplémentaires à l'allègement de la dette. Elle ne saurait être financée à partir de l'aide publique au développement (APD) dont le volume est déjà faible.

taux tombe à 0,94. Il extrapole le nombre de femmes qui seraient en vie si les taux étaient plus élevés dans le monde et conclut que plus de 100 millions de femmes manquent à l'appel tout simplement parce que l'on néglige les femmes par rapport aux hommes¹⁴. Si les femmes sont les principales dispensatrices des soins aux petites filles et aux petits garçons, combien d'enfants manquent également à l'appel?

53. Au cours des 10 prochaines années, les mesures à prendre pour garantir la réalisation des droits des femmes et des enfants devraient promouvoir des changements aux échelons de l'individu, de la famille, de la communauté, de la nation et de ses institutions, ainsi qu'à l'échelon international. Elles devront également prendre en compte le fait que la discrimination sexuelle s'accompagne souvent d'une discrimination ethnique et religieuse, de la pauvreté et de l'exclusion sociale, y compris celle liée au VIH/sida. Ainsi, il est impossible de garantir l'accès égal des hommes et des femmes au revenu dans les communautés où l'investissement stagne en raison d'une discrimination multiforme (raciale, culturelle ou politique). Les groupes qui se heurtent à ces diverses formes de discrimination ont besoin que des changements interactifs s'opèrent de façon à être en mesure d'exercer leurs droits à des soins de santé de base, à l'éducation et à la participation à la vie de la société dans laquelle ils évoluent. Les enfants qui pâtissent de ce genre de discriminations ont besoin que des mesures spéciales de protection soient prises pour les aider à surmonter les obstacles immenses qui entravent leur développement.

54. La discrimination qui frappe les minorités, les populations autochtones et les migrants de par le monde persiste et, parfois, augmente. La Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, qui se tiendra en Afrique du Sud en 2001, sera l'occasion de donner une nouvelle orientation à la lutte contre le racisme et d'autres formes d'exclusion au XXI^e siècle. Les débats et les résultats de la Conférence détermineront les interventions futures en faveur des enfants.

D. VIH/sida

55. La pandémie de sida a eu des incidences dramatiques sur la réalisation des droits des enfants et une influence considérable sur la trajectoire du développement humain dans les années 90. Plus de 16 millions d'individus dans le monde sont morts du sida. Chaque

jour, 8 500 enfants et jeunes gens sont contaminés par le virus et 2 500 femmes en meurent. Trente-trois millions six cent mille individus sont séropositifs, dont deux tiers en Afrique où, contrairement au reste du monde, les femmes contaminées sont plus nombreuses que les hommes. À moins de mesures énergiques, certaines régions d'Afrique (comme le Nigéria) et d'Asie (comme l'Inde) où la prévalence du VIH/sida est relativement faible, pourraient bientôt être aussi touchées que l'Afrique australe.

56. À la fin de 2000, 13 millions d'enfants – dont la majorité vivent en Afrique – auront perdu l'un de leurs parents, voire les deux, en raison du sida. Le cauchemar de ces enfants commence par le spectacle de leurs parents mourants. Ils risquent ensuite de pâtir des préjugés et de la négligence de leurs tuteurs et de la communauté. Les enfants orphelins du sida souffrent presque invariablement plus que les autres enfants de malnutrition, d'un retard de croissance et d'analphabétisme, et ils sont plus exposés à la maladie et à la mort – bien sûr, certains de ces enfants sont eux-mêmes contaminés par le VIH. L'épidémie du sida a atteint des proportions mondiales, mais aujourd'hui les pauvres en sont les principales victimes – 95 % de l'ensemble de la population contaminée par le VIH vit dans les pays en développement. C'est la maladie de la pauvreté, de l'ignorance et de la discrimination sexuelle, et ce sont les femmes et les enfants pauvres qui en pâtissent le plus.

E. Création d'un environnement propice

57. La tâche des dirigeants politiques et de la société est de briser le cercle vicieux de la pauvreté qui perpétue les maladies chroniques, la malnutrition, les problèmes de croissance chez l'enfant et les problèmes de santé chez la femme d'une génération à l'autre. Les enfants sont plus nombreux que par le passé à survivre à la petite enfance, mais ce progrès est rapidement compromis par le VIH/sida. La pauvreté et le dénuement qui menacent leur croissance et leur développement ont à peine évolué et, dans de nombreux cas, se sont aggravés. En outre, tandis que la connaissance que l'on a de l'origine de la discrimination sexuelle et de l'inégalité entre les sexes a beaucoup progressé au cours des 30 dernières années, la situation des petites filles et des femmes se détériore dans de nombreux endroits du monde.

blèmes qui touchent les enfants. Les futures initiatives doivent avoir en vue des sociétés soucieuses de l'intérêt des enfants, où tous les secteurs contribuent à la création de vastes alliances oeuvrant pour le respect des droits de l'enfant. Elles doivent encourager les enfants à se sentir concernés et à jouer un rôle dans la vie sociale et culturelle de leurs collectivités, ainsi que dans les décisions qui ont des répercussions sur leur vie. Les adolescents, en particulier, doivent contribuer à l'élaboration de solutions aux problèmes de société. Les futures initiatives devront tenir compte du principe des « Enfants d'abord » et viser à ce que la plus grande part possible des ressources sous toutes leurs formes serve à défendre les droits de l'enfant, et en premier lieu de son droit à survivre et à s'épanouir.

64. L'orientation que l'on adoptera dans la recherche de progrès en matière de développement humain des enfants et des adolescents – progrès qui permettront de rompre le cercle vicieux de la pauvreté – devra se fonder sur la connaissance des étapes déterminantes de la vie des enfants, de la naissance à l'adolescence. Certaines interventions particulières peuvent faire une grande différence dans leur survie, leur santé, leur croissance physique et leur développement social et intellectuel, et les sociétés doivent répartir différemment leurs investissements en vue d'agir sur le cours du développement humain aux moments les plus propices.

65. Dans l'état actuel des connaissances et compte tenu des enseignements tirés des programmes antérieurs, on peut définir trois grands domaines appelant en priorité l'attention mondiale. L'orientation choisie, qui tient compte des principes qui fondent les droits de l'enfant et de l'expérience des modalités les plus indiquées dans le cas des enfants, visera à susciter une volonté mondiale et la création de vastes partenariats qui permettront de donner à tous les enfants :

a) Un bon départ dans la vie, l'entretien et l'éducation, des soins et un environnement sûr où ils pourront survivre, jouir d'une bonne santé physique, d'un éveil intellectuel et d'une sécurité affective et devenir aptes à la vie sociale et l'apprentissage;

b) La possibilité d'avoir une éducation de base complète de bonne qualité;

c) Pour les adolescents, la possibilité de réaliser toutes leurs potentialités dans un environnement sûr et stimulant qui leur donne les moyens de jouer un rôle dans leurs sociétés et d'y apporter leur contribution.

A. Un bon départ dans la vie pour tous les enfants

66. La santé de la mère et les premières années de la vie revêtent une importance extrême pour le développement cognitif et affectif, la survie et la croissance physique d'un enfant. Le développement d'un enfant comporte des périodes déterminantes pour ses capacités d'attachement affectif, d'acquisition du langage et d'apprentissage en général. Bien que tout le monde soit capable de rattraper des occasions manquées, les effets cumulés de la malnutrition, de l'insuffisance des soins de santé, de l'absence d'eau salubre, de l'insuffisance de l'assainissement, des dangers liés à l'environnement, de l'absence de stimulation et de mauvais traitements physiques ou affectifs subis au cours de l'enfance peuvent avoir des conséquences à long terme pour les individus et les sociétés.

67. Un bon départ dans la vie dans un milieu familial favorable constitue la pierre angulaire de la future croissance et du futur développement d'un enfant. Toutefois, l'épanouissement d'un enfant se passe différemment suivant les cultures et les stratégies adoptées doivent respecter la diversité et le contexte culturel des soins donnés aux enfants, tout en répondant aux besoins sanitaires, nutritionnels, affectifs, sociaux et intellectuels de leur épanouissement.

68. La survie et le développement optimal des nourrissons et des enfants exigent que tous les enfants soient désirés et aient une mère assez âgée pour avoir des enfants en bonne santé et assez mûre pour en prendre soin. Toutes les futures mères, y compris les adolescentes, quelles que soient leur condition sociale et leur appartenance culturelle, doivent avoir accès à des soins de santé, à une nutrition et à une aide au foyer de bonne qualité pendant la grossesse, l'accouchement et l'allaitement. Les mères doivent être encouragées à nourrir leurs enfants exclusivement au sein pendant quatre à six mois, puis à introduire d'autres aliments appropriés ensuite. Elles doivent avoir le temps de s'occuper d'elles-mêmes et de gagner leur vie. Les hommes doivent prendre part aux responsabilités ménagères et familiales.¹⁵

69. Les enfants doivent avoir accès à des services de santé de bonne qualité, qui offrent des vaccinations et des apports complémentaires de micronutriments et mettent l'accent sur la lutte contre la pneumonie, la diarrhée, le paludisme et la malnutrition. Il faut aider les collectivités qui luttent contre le VIH/sida à main-

per pleinement et les aide à profiter de tous leurs autres droits.

75. De nombreux facteurs contribuent à priver les enfants de l'exercice de leur droit à une éducation de base, notamment l'absence de leadership national, d'engagement politique et de soutien financier. L'exercice du droit à une éducation de base est aussi entravé par la pauvreté et les inégalités endémiques, par la discrimination et l'exclusion, surtout en ce qui concerne les distinctions fondées sur le sexe, par les déficiences d'alimentation et par le mauvais état de santé des enfants à l'école, par l'absence de protection des enfants en danger, par la guerre et les conflits civils, par le délaissement des jeunes enfants et les conséquences du VIH/sida.

76. Cependant, l'éducation de base est reconnue comme un droit et elle est essentielle au développement des individus et des nations. Le respect du droit à l'éducation est la responsabilité collective de toutes les sociétés : familles et collectivités, et de tous les secteurs, dirigeants et prestataires de services. L'éducation des enfants sous-entend que l'on tienne compte de leur vie dans sa totalité, de leurs besoins multiples et du contexte complexe de la famille et de la collectivité dans lequel ils vivent. Les systèmes d'éducation devraient être souples tout en respectant un objectif de qualité. Les écoles doivent devenir des établissements où règnent les bonnes pratiques.

77. Les mesures à prendre à l'égard des enfants dans le domaine de l'éducation de base seront inspirées du mouvement de l'éducation pour tous (EFA) afin que tous les enfants aient accès à l'éducation et qu'ils complètent une éducation de base de bonne qualité. Les enfants devraient pouvoir apprendre dans un environnement qui soit respectueux de leur dignité, qui soit efficace et sain, où il soit tenu compte des sexes, qui soit sécurisant et qui permette aux enfants de s'exprimer et de prendre part au processus d'apprentissage. L'éducation des filles est d'une importance primordiale; des efforts spéciaux devraient être faits à la fois pour améliorer le rôle de l'éducation dans la réduction des taux de propagation du VIH/sida et pour atténuer les conséquences de la pandémie du sida sur l'éducation.

78. Le premier but est de s'assurer que tous les enfants s'inscrivent à l'école et soient capables d'y rester jusqu'à ce qu'ils aient reçu une éducation de base de bonne qualité. Des mesures spéciales sont nécessaires

afin d'aider les enfants des groupes qui sont actuellement exclus et marginalisés (enfants pauvres, enfants au travail, enfants handicapés, enfants de minorités ethniques et enfants victimes de violence, de conflits civils ou du VIH/sida).

79. Le deuxième but important est d'assurer aux filles le libre accès, en toute égalité, à l'éducation et d'éliminer de l'école, des programmes et des systèmes d'éducation toutes les formes de discrimination liées au sexe. Pour cela, il faut établir un consensus à tous les niveaux de la société sur l'importance de l'égalité. Les mesures particulières à prendre comprennent l'élimination de la discrimination fondée sur le sexe dans l'enseignement et l'apprentissage, l'intégration d'une perspective sexospécifique dans tout le système d'éducation, et la socialisation des garçons et des filles dans un contexte de respect de la dignité et de l'égalité des uns et des autres.

80. Le troisième but, la qualité de l'éducation, est de s'assurer que tous les enfants soient prêts pour l'école et que toutes les écoles soient prêtes pour eux. Cela veut dire qu'il faut concevoir des écoles qui sont axées sur l'enfant et qui tiennent compte de ses droits. Des écoles axées sur les droits témoignent des droits de chaque enfant et aident à respecter ces droits; elles permettent d'assurer l'intégration, le respect de la diversité et l'égalité de chances; elles sont axées sur l'enfant; elles tiennent compte des sexes et elles témoignent d'un souci pour les filles; elles établissent, et évaluent, des objectifs d'apprentissage; elles garantissent aussi le respect des enseignants et fournissent à ceux-ci des possibilités de développement professionnel. Elles favorisent aussi la participation étroite de la famille et de la collectivité. Assurer la qualité de l'éducation veut aussi dire appuyer des programmes complets de soins pour les jeunes enfants afin que les écoliers soient bien nourris, complètement vaccinés et en bonne santé, et que, dans toute la mesure du possible, les enfants handicapés soient intégrés dans les écoles primaires ou dans des programmes d'éducation de base. Les écoles devraient avoir des instituteurs qualifiés et rémunérés adéquatement ainsi que les installations et les ressources nécessaires. Les instituteurs doivent avoir reçu une formation en méthodes d'apprentissage par la participation. Le milieu d'apprentissage doit être sécuritaire, non violent, et axé sur les enfants et on doit y tenir compte des sexes. Il doit avoir des installations sanitaires et d'hygiène adéquates; il doit offrir des activités d'éveil

tional. Les adultes, notamment les parents et les prestataires de services, devraient pouvoir recevoir une formation destinée à renforcer les liens entre les adolescents et les adultes responsables du respect et de la protection de leurs droits. Les activités et les programmes existants destinés aux adolescents devraient être appuyés et, le cas échéant, reproduits et élargis. La contribution apportée par les adolescents à leur milieu devrait être reconnue et appréciée à sa juste valeur.

85. Les adolescents devraient vivre et apprendre dans des milieux sécuritaires et favorables, notamment les milieux immédiats que constituent la famille, les amis et les prestataires de services. Les adolescents devraient aussi bénéficier de politiques et de lois nationales et infranationales qui soutiennent et protègent leurs droits et de normes et valeurs sociétales qui leur soient favorables et obviennent aux pratiques établies défavorables au respect de leurs droits (par ex. les mariages précoces).

86. Les adolescents devraient pouvoir développer pleinement leurs aptitudes physiques, intellectuelles et psychosociales et acquérir des valeurs orientées vers l'équité, la paix, la tolérance, la justice et des relations hommes-femmes positives. Ils devraient avoir régulièrement accès à des informations pertinentes et fiables selon leur âge et leur sexe, qui portent sur un grand nombre de sujets et qui proviennent d'une variété de sources, notamment les parents, les camarades, les prestataires de services et les médias d'information et de divertissement. Ils devraient avoir la possibilité d'acquérir des connaissances pratiques, notamment en négociation, en résolution des conflits, en prise de décisions, en pensée critique, en communications, ainsi que d'autres aptitudes psychosociales. Ils devraient pouvoir avoir accès à des installations sportives et récréatives conçues en tenant compte des besoins particuliers des adolescentes et des adolescents handicapés. Ils devraient recevoir une formation civique et apprendre à gagner leur vie, avec l'appui de nombreux intervenants, notamment les parents, les instituteurs, les organisations de la société civile et le secteur privé. Ils devraient aussi apprendre le rôle de parents et le rôle de soignants et ils devraient avoir accès à des programmes de conseils et d'appui destinés aux adolescents, mariés ou non, qui sont des parents ou des soignants.

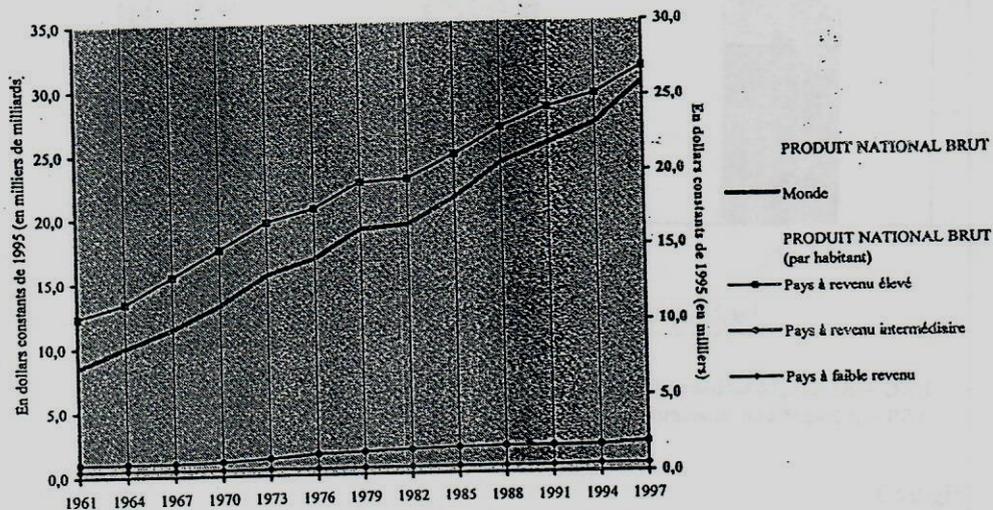
87. Les adolescents devraient avoir accès à une variété de débouchés et de services. Des services de santé et de counselling axés sur les jeunes devraient leur être

accessibles et leur fournir des soins de santé de qualité qui correspondent à leurs besoins physiques et psychosociaux. Ces services devraient porter sur une grande variété de questions de santé et de développement, notamment les maladies endémiques (comme la tuberculose et le paludisme), la santé mentale, l'alimentation, la santé génésique et devraient comprendre des services tests de sida facultatifs et confidentiels, ainsi que des services de counselling à ce sujet, pour les adolescentes et les adolescents, mariés ou non. Les gouvernements et les intervenants de la société civile devraient prendre des mesures pour protéger les adolescents contre la violence, les mauvais traitements et l'exploitation, notamment la publicité en faveur du tabac et d'autres substances illicites et engendrant la dépendance. Les adolescents devraient avoir accès à un système de justice réservé aux jeunes, qui vise à la fois la prévention de la délinquance, la justice réparatrice et la réinsertion sociale. Les adolescents plus âgés devraient avoir la possibilité de gagner leur vie sans être exploités ni mis en danger, d'une façon qui corresponde à leur état de croissance, et qui contribue à leur développement, et ils devraient être rémunérés adéquatement.

88. Aux adolescents qui n'ont jamais été à l'école ou qui ont décroché de l'école, notamment les adolescents défavorisés et marginalisés (y compris les adolescents handicapés et ceux qui sont frappés par le VIH/sida), il est important de fournir une seconde chance de recevoir une instruction. Il conviendrait de développer des programmes qui correspondent aux besoins psychologiques des adolescentes et des adolescents vivant dans des situations de conflit ou dans d'autres situations d'urgence, et aux besoins psychologiques de ceux qui subissent des mauvais traitements physiques et psychologiques. Il est important que les enfants de plus de 14 ans ne soient plus exposés à des conditions de travail dangereuses ou d'exploitation et il faut mettre fin au travail de tous les enfants de moins de 14 ans. Finalement, il existe un besoin de programmes destinés à promouvoir la réconciliation et la réinsertion des adolescents touchés par la guerre et d'autres formes de conflit et de violence, notamment les soldats, les porteurs et les esclaves sexuels. Les adolescents marginalisés, ceux qui sont soumis à la violence et aux mauvais traitements, et ceux qui vivent dans des situations de conflit ou d'urgence devraient avoir accès à des lieux sécuritaires : des endroits où il peuvent obtenir un soutien sans être jugés, trouver un abri et des informations, et, le cas échéant, développer leurs capacités et acqué-

mation sociale, la communauté internationale peut créer un cercle positif permettant à chaque génération d'améliorer considérablement le sort des enfants et de progresser rapidement en matière de développement humain.

Figure 1
L'écart croissant entre les pays riches et les pays pauvres



Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde, 1999*, Washington DC (CD-ROM).

Notes

- ¹ Amartya Sen, *Development as freedom* (New York, Alfred A. Knopf, 1999), p. 3 et 4.
- ² Cette approche a été élaborée par la série du PNUD *Rapport sur le développement humain*, dont le premier ouvrage a été publié en 1990.
- ³ UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2000* (New York : UNICEF, 2000), p. 22.
- ⁴ *Development with a Human Face*, Santosh Mehrotra et Richard Jolly, (Oxford : Clarendon Press, 1997). Les 10 pays en question étaient la Barbade, le Botswana, le Costa Rica, Cuba, l'État de Kerala en Inde, la Malaisie, Maurice, la République de Corée, le Sri Lanka et le Zimbabwe.
- ⁵ Voir Kalanidhi Subbarao et Laura Raney, *Social Gains from Female Education: A Cross-National Study*, document de travail 194 de la Banque mondiale, (Washington : Banque mondiale, 1993); et Lawrence H. Summers, *Investing in All the People: Educating Women in Developing Countries*, document 45 du séminaire de l'Institut de développement économique, (Washington : Banque mondiale, 1994).
- ⁶ Cité par Joseph Stiglitz, atelier de la Banque mondiale sur les sexes et le développement, 2 avril 1998. Voir Jan Pahl, *Money and Marriage* (Basingstoke, Royaume-Uni : éd. Macmillan, 1989), qui affirme que le meilleur moyen de réduire la pauvreté infantile est d'accroître le montant d'argent sur lequel les mères peuvent exercer un contrôle, p. 151 et 152.
- ⁷ UNICEF, *L'état des enfants dans le monde 2000*, p. 22.
- ⁸ Jan Vandemoortele, « Absorbing Social Shocks, Protecting Children and Reducing Poverty: The Role of Basic Social Services » (New York: UNICEF, 2000), p. 6.
- ⁹ *Keeping Track of New York City's Children* (New York: Citizen's Committee for Children of New York, 1999), cité dans *Hispanic Youth Health Assessment Report 1999* (New York: Puerto Rican Family Institute, 1999).
- ¹⁰ Graça Machel, *Impact des conflits armés sur les enfants*. Rapport de l'expert du Secrétaire général. ONU, 1996.
- ¹¹ Thalif Deen, « Drug: Global Trade Reaches Staggering Proportions », *Inter-Press Service* (ONU), 2 mars 1998. La vente illicite d'armes et le trafic de drogues rapportent plus que le PNB de la plupart des pays et peuvent en fait déstabiliser les marchés financiers mondiaux.
- ¹² « UNHCR by numbers » : www.unhcr.ch/un&ref/numbers/table1.htm.
- ¹³ Amartya Sen, « More Than 100 Millions Women Are Missing », *New York Review of Books* (20 décembre 1990), p. 61 à 66.
- ¹⁴ Amartya Sen, *ibid.*, p. 66.
- ¹⁵ Il faudrait s'efforcer en particulier de mettre les nouveaux vaccins (par exemple contre la pneumonie chez les enfants) à la portée des familles et des pays les plus pauvres.